

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTÈRE DE L’ÉLEVAGE, DES PECHESES
ET DES INDUSTRIES ANIMALES

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L’ÉLEVAGE
POUR NORD (CDEN)

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES
PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace –Work - Fatherland

MINISTRY OF LIVESTOCK, FISHERIES
AND ANIMAL INDUSTRIES

LIVESTOCK DEVELOPMENT FUND
FOR THE NORTH (CDEN)

INTERNAL TENDER'S BOARD

**DOSSIER D’APPEL D’OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D’URGENCE
N°003/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2025 DU 16/04/2025 POUR LES TRAVAUX D’AMENAGEMENT
DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS (VRD) ET GUERITES A LA CDEN SIEGE**

FINANCEMENT : BUDGET AUTONOME DE LA CDEN, EXERCICE 2025

IMPUTATIONS BUDGETAIRES : 22 05 02

1. Objet de l’Appel d’Offres

Dans le cadre de mise en œuvre des activités de la Caisse de Développement de l’Elevage pour le Nord (CDEN) au titre de l’exercice 2025, le Directeur Administratif de la CDEN, Maître d’Ouvrage, lance un Avis Appel d’Offres National Ouvert en procédure d’urgence pour les travaux d’aménagement des Voiries et Réseaux Divers (VRD) et guérites à la CDEN siège.

2. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Appel d’Offres, comprennent :

- ✓ Travaux préparatoires ;
- ✓ Pose des pavés ;
- ✓ Maçonnerie ;
- ✓ Revêtement ;
- ✓ Electricité ;
- ✓ Peintures ;
- ✓ Voiries et réseaux divers.

3. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d’offres sont constitués d’un seul lot.

Désignation du projet	Localités	Arrondissements	Départements	Régions
Aménagement des Voiries et Réseaux Divers (VRD) et guérites a la CDEN siège	Garoua	Garoua II	Bénoué	Nord

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l’opération à l’issue des études préalables est de **soixante million (60 000 000) francs CFA.**

5. Délai d’exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d’Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d’Offres, est de deux (02) mois, à compter de la date de notification de l’ordre de service de commencer les travaux.

6. Participation et Origine

La participation au présent Appel d’Offres est ouverte à l’égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des bâtiments et du Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d’Appel d’Offres.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les Entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

7. Financement

Les travaux seront financés par le Budget autonome de la CDEN, pour le compte de l'exercice 2025, imputation budgétaire 22 05 02.

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est hors ligne.

9. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission timbré et de récépissé de consignations délivré par la Caisse des Dépôts et de Consignations (CDEC), acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO d'un montant d'un montant **d'un million deux cent mille (1 200 000) FCFA**.

Ladite caution doit rester valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN) sise à Garoua, BP : 936 Garoua, tél 222 27 21 34/222 27 21 15.

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord dès publication du présent avis d'appel d'offres sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) Francs CFA** auprès de la BICEC CAS- ARMP n° 97568660001-28. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires doivent s'enregistrer en laissant leurs adresses complètes (BP, TEL).

12. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN) sise à Garoua, tél 222 27 21 34/ 222 27 21 15 au plus tard le **13/05/2025 à 14 Heures**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2025 DU 16/04/2025
POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS (VRD) ET
GUERITES A LA CDEN SIEGE.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

13. Recevabilité des offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires,
- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- les plis non-conformes au mode de soumission
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière de première catégorie agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **13/05/2025 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CDEN.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

15 Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- ✓ de l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- ✓ de la non-production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- ✓ des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- ✓ du non-respect de 70% de oui de critères essentiels ;
- ✓ de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années
- ✓ l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- ✓ de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- ✓ de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- ✓ de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;

15.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

I.	La Présentation générale de l'offre	Oui	Non
II.	La qualification et l'expérience du personnel	Oui	Non
III.	Les références de l'entrepreneur dans le domaine des travaux similaires ;	Oui	Non
IV.	Les moyens logistiques ;	Oui	Non
V.	La méthodologie d'exécution des travaux	Oui	Non
VI.	Preuves d'acceptation des conditions de la lettre commande CCAP et CST (CST et CCAP paraphés à chaque page, signés, datés et cachetés à la dernière page avec la mention "Lu et Approuvé") ;	Oui	Non
VII.	Capacité financière	Oui	Non

16 Attribution

Le Maitre d’Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l’offre est évaluée la moins-disante.

17 Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

18 Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord à Garoua, BP 936 Garoua, Tel : 222 27 21 34/222 27 21 15, dès publication du présent avis.

19 Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro 242 27 27 39 ou le MO au numéro : 222 27 21 34/ 222 27 21 15.

Garoua, le 16/04/2025

Le Directeur Administratif
(Maitre d’Ouvrage)
(é) HAMIDOU SAÏDOU

AMPLIATIONS :

- DRMAP /NO
- ARMP (JDM)
- Président CIPM (pour information)
- Affichage (pour information)
- Service des Marchés Publics, CDEN (pour archivage).